

La Mémoire perdue de la pacification française en Algérie: Entre silence, violence, honte et désertion. L'affaire Noel Favrelière (1956 - 1966)

**الذاكرة المفقودة للتهدئة الفرنسية في الجزائر: بين الصمت، العنف،
العار والفرار: قضية نويل فافرليير (1956م-1966م)**

Etu. D.Menouer Amine Benbrinis¹

**Laboratoire des études historiques méditerranéennes
à travers les âges.**

Université Docteur Yahia Fares, Médéa, Algérie.

benbrinisamine19@gmail.com

Date de Réception: 08/07/2025

date d'acceptation: 10/09/2025

Résumé :

Le récit de la désertion de Noël Favrelière illustre le phénomène de la désobéissance dans l'armée française dès 1956, et l'impact des réfractaires sur la cause algérienne à travers la dénonciation d'une pacification liée aux crimes ; d'exécutions, de tortures, de zones interdites et de camps de regroupement. Les livres tels que le désert à l'aube, brisent le silence autour de la violence, mais ils soulèvent aussi la problématique d'une exploitation susceptible de faciliter le passage de la mémoire collective à l'histoire dans un contexte politique actuel dont l'enjeu mémoriel majeur reste lié à la réécriture de la guerre de libération

Mots-clés :Désertion; Noel Favrelière; Guerre d'Algérie; Pacification; Torture; Camps de regroupement; Réfractaires; Violence; Mémoire.

¹ - Menouer Amine Benbrinis . Algérie

المخلص:

تُعتبر قصة فرار لنويل فافرليير Noel Favrelière من أبرز الشهادات التي تندرج ضمن ظاهرة العصيان المتنامية في صفوف المجنّدين الوافدين الى جزائر ابتداء من 1956م والرافضين منهم لمبدأ الحرب كإدانة صريحة للسياسة الاستعمارية تحت غطاء "التهدئة"، التي اقترن خطابها المُزدوج بالعنف وجرائم التعذيب والإعدامات خارج القانون والمناطق المحرمة والتهجير نحو المحتشدات. فكانت لمؤلفاتهم على غرار كتاب الصحراء عند الفجر، دوراً في فضح الانتهاكات وتدويل القضية الجزائرية من خلال كسر الصمت من حولها. كما أنها تُثير إشكالية أطر استثمارها الأمثل لنتائج الانتقال من الذاكرة الجماعية إلى التاريخ، في سياق سياسي معاصر لا تزال فيه رهانات الذاكرة قوية، لتُطرح كتحدي في مواجهة محاولات صياغة سردية غير مطابقة للحقيقة التاريخية.

الكلمات المفتاحية: الفرار؛ نويل فافرليير؛ حرب التحرير؛ التهدئة؛ التعذيب؛ المحتشدات؛ العنف؛ المناطق المحرمة؛ العصيان العسكري؛ الذاكرة.

Introduction :

Parmi les œuvres étrangères majeures de la littérature anticoloniale, le récit de désertion de Noel Favrelière se distingue comme un témoignage direct sur la lutte armée du peuple algérien, raconté par un soldat de la pacification (Stora, 2000, p661). C'est un document historique foisonnant d'informations qui en font une source documentaire incontournable, et qui mérite, à plus d'un titre, une analyse approfondie, notamment sur le dilemme moral que soulève les choix de la désobéissance ou du silence face à la violence, auquel s'est confrontée la jeunesse française, enrôlée dans une guerre sans nom. C'est au plus fort de la guerre de libération, que les éditions de Minuit publie le 8 octobre 1960, un ouvrage intitulé le "Désert à l'aube", écrit par Noël Favrelière, un sergent du 8^e RPC (régiment de parachutistes coloniaux), qui raconte les détails de sa désertion en date du 26 aout 1956, et de sa périlleuse traversée du désert en compagnie d'un jeune prisonnier algérien désigné pour être exécuté lors d'une "corvée de bois" mais qu'il choisit de sauver (Stora, 2005, p 41). Il y a lieu de préciser que la parution en pleine guerre, d'un tel récit, émanant de surcroit d'un sous-officier dénonçant les exactions de son armée tout en étayant les arguments de son choix et de son ralliement au camp adverse ; ébranle plus qu'elles ne le sont déjà,

les assises de l'institution militaire française, dont il met à nu la propagande basée sur un double discours légitimant l'usage de la violence en justification d'une œuvre sociale imposée et dite pacificatrice (Mathias, 1998p155). Le livre est saisi dès le 15 octobre 1960, soit une semaine seulement après sa parution sous prétexte d'atteinte au moral des forces armées (Maspero, 1964, p24) et son auteur est condamné en 1960 à mort par contumace, une seconde fois après une première peine, prononcée le 29 mai 1958. Quant à son récit, il s'inscrit dans le cadre le plus large de la guerre de libération, car relatant les mentalités et le vécu du peuple, les exactions qu'il subit, les affrontements dans les maquis et jusqu'à l'évolution des groupes armés, en armée régulière qu'il décrit avec précision durant les premières années du conflit (Favrelière, 1960, p223). Ce livre n'est pas seulement un récit de faits militaires, ni une plaidoirie en faveur d'une cause nationale, ni un acte individuel positif (Valensi et Dayan, 2004, p 227) ; Il constitue un témoignage émanant de l'intérieur de l'institution militaire, dans l'un de ses moments les plus critiques. Une publication qu'un pouvoir en place ne peut tolérée.

1-De la pacification Française en Algérie :La principale politique mise en évidence par les pouvoirs français durant la guerre d'Algérie, à savoir ; la pacification, n'est en réalité qu'un alibi à sa stratégie colonialiste combinant plusieurs moyens d'action, une toile de fond pour des opérations militaires, aux désignations multiples bien qu'ayant un seul dénominateur commun ; Une violence, pure et dure, exercée sur les algériens sans dissocier l'habitant du combattant, à l'instar de l'opération « Pilote » destinée à être la rampe de lancement d'une nouvelle politique de pacification (Leroux, 2017, p149). Le fait est que toute action entreprise dans ce cadre n'a été qu'un prétexte pour la création de zones interdites après avoir procédé à l'incendie des villages et au déplacement en convois forcés, de plus de trois million cinq cent personnes vers des camps dits de regroupement, ce qui équivaut alors à la moitié de la population rurale (Sacriste, 2022, p311). Les sociologues parlent d'un phénomène ayant bouleversé le monde rural (Cornaton, 1998, p13). Jean Marie Robert, qui est sous-préfet à Akbou, entre 1959 à 1962, cite dans son '*journal d'un pacificateur*', que sur une population de 105.000 habitants ; 30 % sont dans des camps 'concentrationnaires'

autour de la vallée de la Soummam. Il constate dès son arrivée à Akbou, que la mauvaise gestion des militaires a fait plonger toute la région dans un retard de plus d'un siècle (Hugues et J. Robert, 2022, p120). Toute une population, déracinée de son environnement naturel, se retrouve parquée dans les pires conditions qui soient dans le cadre d'une certaine finalité politique des regroupements (Bourdieu et Sayad, 1964, p11). Un enfant décède tous les deux jours dans les camps atteignant 1000 personnes (Rocard, 2003, p126). En novembre 1958, un officier (SAS) sections administratives spécialisées, Jaques Bugnicourt, qui est chargé de la réforme agraire auprès du cabinet du général Gracieux, préfet d'Orléans-ville, Chélif actuellement, est alarmé par le déplacement forcé de centaines de milliers de ruraux. L'urgence humanitaire se fait ressentir ; Dans une lettre qu'il écrit en septembre 1958, il presse son ami Michel Rocard, énarque stagiaire à l'époque, de venir à Alger : ... *'viens vite, il se passe des choses dramatiques. L'armée est en train de déplacer des populations, sans le dire, ce qui fait qu'elle n'est pas accréditée à le faire'*... Ils enquêteront secrètement durant trois mois à l'élaboration d'un rapport qui sera secrètement remis au délégué général du gouvernement, Paul Delouvrier, le 17 février 1959, (Rocard, 2003, p189). Parmi les nécessités de la pacification, figurent «les pouvoirs spéciaux» et leur bilan de la bataille d'Alger : sur un total de 24 000 assignations à résidence délivrées entre 1956 et 1957, on déplore la disparition de 4000 algériens du camp de Paul-Cazelles et du camp Basset de Beni Messous. Les cadavres sont ramenés aux rivages par les différents courants d'eau. Paul Teitgen, secrétaire général de la police d'Alger, devenu célèbre pour sa démission en 1957 (Pervillé, 1996, p454), et son opposition déclaré au pouvoir militaire, produit un témoignage accablant en imputant toute la responsabilité au lieutenant-colonel Marcel Bigeard, et à son 3ème régiment de parachutistes coloniaux (RPC), chargé de la pacification de la casbah ; *'...j'ai dit que Bigeard, le courageux Bigeard ! arrêtaient les bons hommes, leur mettait les pieds dans une cuvette qu'il remplissait de ciment. Une fois prit, ils les prenaient en hélico et les lâchaient en pleine mer. Et la mer les renvoyait. Ce que les gens appelaient « les crevettes Bigeard » ; les pleins pouvoirs à l'armée, c'est ça ! On ne peut pas admettre ça'*. Sa démission, ainsi que celles du commissaire Charles

Ceccaldi Ravnaud, en charge du camp Basset et du général Jaques Pâris de Bollardi re, avec lesquels il s  tait concert  , font grand bruit dans la m  tropole, et alertent l  opinion publique sur les d  rives et les dangers des « pouvoirs sp  ciaux » aux mains de l  arm  e. Le colonel Roger Trinquier, adjoint et bras “gauche” du g  n  ral Massu, selon Aussaresses, justifie le recours syst  matique    la torture par l  urgence d  obtenir des r  sultats. La banalit   avec laquelle il en parle est d  concertante : ...“il faut savoir que tout prisonnier parlera...Sauf s  il fait le sacrifice de sa vie et qu  il se suicide. On obtiendra toujours ses aveux”...  voquant souvent la citation de Clausewitz devant justifier l  injustifiable : “ La guerre est une   preuve de violence ; il n  y a pas de limite    la violence.” Or, ce comportement qui pousse la violence    son paroxysme et qui l  assume ouvertement, se heurte de mani  re flagrante au discours emphatique de la propagande officielle. Les « corv  es de bois », sont   galement l  une des formes de cette pacification des zones de combat dites interdites. Gilbert Meynier, recense de 1955    f  vrier 1962, les ex  cutions de 21.132 alg  riens officiellement class  s comme fuyards abattus. Ce qui   quivaut    14,55 % des 145.195 pr  sum  s rebelles abattus pour la totalit   de la guerre (Stora, 2005, p41) La violence est un ph  nom  ne constat   par Germaine Tillon en 1957 (Kele, 2013, p42) qui s  institutionnalise, une fois syst  matis  e et l  gitim  e par les structures au pouvoir. La cr  ation du D.O.P(dispositif op  rationnel de protection) et ses agents tortionnaires    partir de cette ann  e, en est l  illustration. Quand Faveli  re s  tonne du comportement excessivement brutal de son capitaine, et qu  il se pose la question“... Mais qu  est-ce que c  est que cette arm  e ?...”, il semble ignorer l  existence    Arzew, du centre d  instruction    la pacification et    la contre-gu  rilla (CIPCG), officieusement op  rationnel en 1955 et officialis   avec l  arriv  e des renforts, dans le journal officiel en date du 1 juin 1956, qui stipule que ; « tous les cadres venus de France y passent pour recevoir l  instruction n  cessaire ». Il ne fait aucun doute que cette mesure vient en r  ponse    la n  cessit   d  une initiation    une violence m  thodique, plut  t qu      une instruction militaire, comme l  attestent les aspirations gouvernementales autour de l  inauguration d  un second centre    Philippeville en date du 10 mai 1958, par le ministre de la d  fense et des arm  es, Jaques Chaban-Delmas, qui ne cache pas, qu  on

en remettant les commandes à Bigeard, il espère y voir les officiers arrivants de métropole, s'y métamorphoser une fois familiarisés avec les manuels revisités par Bigeard lui-même, sur la guerre psychologique et la contre-guérilla, qui ne sont en réalité que les prête-noms euphémistiques des méthodes anti-insurrectionnelles de; tortures, liquidations physiques et retournements psychologiques. De sortes que ces centres, constituent un véritable cadre d'endoctrinement colonialiste et de parfaits incubateurs où de jeunes gradés sont façonnés pour devenir des tueurs dépouillés de tout discernement et dressés uniquement à l'exécution des directives. Chaban-Delmas ajoute : "...C'est l'homme qu'il fallait pour faire subir aux officiers subalternes un véritable électrochoc qui changerait à jamais leur façon d'envisager les choses"... (Robin, 2008, p133). C'est pour ces objectifs que de tels personnages, sont chargés de ces centres. Ce dernier ira même se confier à la journaliste Monique Robin sur l'influence mentale qu'il a pu exercer sur ces soldats : ..." je transformais les types un peu comme le font les islamistes si vous voulez ; prêt à sauter avec leur bombes'...

1-1-Prise de conscience et dilemme moral : Tout ce que nous avons pu apprendre de l'étude de ce récit, nous informe sur la prise de conscience de Favrelière à travers chacune des étapes de son parcours, très atypique ; étant donné qu'il ne fait pas partie des contestataires. Grâce à son expérience précédente, il est promu au rang de sous-officiers chargé de l'entraînement des recrues parachutistes. Mais son insouciance réside dans le fait que son précédent séjour à Skikda, n'a connu aucun incident notable. Il affirme même que la vie entre 1952 et 1954, y était très agréable et que son service s'est déroulé dans de bonnes conditions. Hormis, un détail qui attire son attention et qui réside dans le contraste choquant qu'il découvre, entre d'un côté, les colons qui vivent dans l'aisance et le confort, et de l'autre, leurs voisins algériens, qui végètent dans une apparente misère.

Nous pouvons à ce titre, considérer cette impression de Favrelière comme étant le premier choc visuel qu'il perçoit en Algérie, combien même la vérité qu'il ne peut saisir à cette époque, est toute autre. Ce silence autochtone, lui cache la douleur sous-jacente d'un peuple opprimé. L'insurrection du nord-constantinois dite aussi, les massacres

de Philippeville qui se déroulent le 20 juin 1955, en sont la preuve tragique qui coûte la vie à 171 européens et à plus de 10.000 algériens sauvagement assassinés en représailles. (Stora, 2010, p100) Dès son arrivée en 1956, il éprouve du ressentiment envers l'idéologie d'officiers racistes (Février, 1960, p52), associée à la mentalité de colons, fortement hostiles aux revendications algériennes, et qui considèrent à ce moment-là, les soldats comme le moyen de garantir leur présence et d'éliminer la menace d'un peuple dominé qui n'aspire qu'à une place dans son pays. Ce bref échange qu'il tient avec une commerçante française, illustre parfaitement l'état d'esprit colon qui règne dans la société après la venue du contingent. La femme s'adresse à lui en déclarant : ... « Heureusement que vous êtes là, nous ne nous sentions presque plus chez nous ! » ...à quoi il répond ; ... « Mais ce que vous considérez comme votre maison est en réalité la leur. » ...S'en suivent des conversations similaires, à l'issue desquels, il exprime ouvertement son indignation face à la présence coloniale, alors qu'il a été mobilisé pour la fortifier. Invité à dîner chez un instituteur qui n'arrête pas de se plaindre des algériens tout au long du repas, affirmant qu'ils mettent partout des tracts de menace de mort, il aperçoit une grande machine à imprimer dans la maison et l'interrompt ; ...« c'est vous qui semblez être équiper pour ça, pas eux »... Cette allusion très claire sur les auteurs de ces tracts, offusque son hôte. L'impudence qu'il démontre envers ses interlocuteurs, commence à trahir son ressentiment sur ce qu'ils représentent et dénote d'une prise de position pour la cause algérienne qui devient de plus en plus apparente. Ceci amène l'un de ses camarades du régiment à le conseiller d'arrêter ses bravades à l'endroit des colons en lui disant : « si tu continues comme ça, tu vas te faire des ennemis ici » Il ira jusqu'à se confier aux hommes de sa section ; « Si j'étais algérien, je serais fellagha » Ce qui dénote chez lui d'une conviction profonde quant à la légitimité du combat que mènent les algériens (Favrelière, 1960, p12) Quand un camarade lui pose la question sur d'où il tient ses idées de liberté, il dit : ...« Je ne suis pas seulement français ; avant ça, je suis un homme, tout simplement ; un homme qui se veut libre et qui aimerait que les autres le soient » (Favrelière, 1960, p106). Et quand on lui demande les raisons de son parti-pris avec l'ennemi, il répond ...« Je suis libre et je fais partie de

ceux qui pensent qu'il n'y a que deux sortes de guerres légitimes, celle qu'on fait pour défendre son pays et celle qu'on fait pour défendre le pays d'un allié. Et, crois-moi, j'ai beau retourner dans tous les sens la question dans ma tête, je n'arrive pas à mettre la guerre d'Algérie dans l'une ou l'autre de ces catégories"... (Favrelière, 1960, p25)

1-2 Traumatisme et désillusion : Dans une présentation du "désert à l'aube" pour la collection Limag, Benjamin Stora, fournit un condensé intéressant sur la thématique du récit de Favrelière, en y incluant les trois éléments de base étant à l'origine de sa prise de décision, à savoir ; Son état psychique, la souffrance d'un peuple et les ravages d'une pseudo-politique. Ainsi, le présente-t-il: "Choqué par le sort des algériens de pacification ; il raconte sa désertion" (Stora, 2000, p661). Lors d'une patrouille qu'il effectue avec sa section dans la montagne, ils voient bouger quelque chose dans un buisson au loin, et donc le capitaine, sans vérifier de quoi il s'agit, ordonne à un tireur d'élite de tirer sur ce qui s'y cache en lui promettant sa ration alimentaire et quelques francs en bonus. En fin de compte, c'est une petite fille de huit ans qui se fait déchiqueter par les balles, mais qui ne meurt que dans les bras de celui qui vient de la tuer, et qui en devient fou. Arrive ensuite le jour où on lui confie, en tant que chef de la section de servitude au poste de commandement, la garde de deux prisonniers qu'on a attaché avec du fil de fer aux poignets. L'un d'eux, un barbu, est présenté comme étant un chef. Le second, plus jeune, est blessé aux pieds et porte une écharpe autour de la tête. Mais le spectacle des fils qui leur pénètrent dans la peau, le sang qui couvre leurs mains et les mouches au-dessus, le révolte. Ce qui le pousse à demander à l'un de ses hommes de lui ramener une pince, avec laquelle il réussit à leur couper les liens, et se servant du tissu qu'il trouve sur le jeune, il improvise des liens, moins douloureux. Mais lorsqu'arrive le capitaine qui remarque les écharpes aux mains, il en devient furieux et il commence par insulter celui qui a fait cela, sans savoir qu'il s'agit de son sergent, jusqu'à ce que celui-ci lui dise qu'il en est l'auteur. Le capitaine se met alors à rattacher lui-même les prisonniers avec du fil de fer en serrant encore plus fort cette fois. Un peu plus tard, le capitaine lui demande de mettre le prisonnier le plus âgé dans un hélicoptère pour son transfert à Tébessa. Sauf qu'à peine dix minutes après son envol,

l'hélicoptère revient au camp et des soldats en redescendent seuls. Sachant qu'il leur est impossible de couvrir la distance de plus de 58 kilomètres entre leur positionnement de El Ogla el Malha et Tébessa et de revenir aussi vite, il s'en étonne et vient leur demander où se trouve son prisonnier. Ce à quoi, on lui répond sèchement ; « ça ne te regardes pas ! » Mais son nouvel adjoint, un caporal sénégalais qui connaissait le groupe, se rapproche pour lui dire : « ils l'ont balancé ! » Il ne le croit pas ! Comment peut-on tuer un homme de cette manière ? Même s'il n'a pas eu de réponse, ces soldats viennent de répondre par leur acte, à la question qu'il ne cesse de se poser depuis son arrivée; “ Mais qu'est-ce que c'est que cette armée ? ” Il apprend que ce groupe spécial se déplace de bataillon en bataillon pour faire le « sale travail » qui consiste à interroger, avant de jeter les victimes vivantes depuis les airs, quand celles-ci ne succombent pas aux séances de torture. C'est donc inquiet pour le sort du jeune rebelle qu'il demande au capitaine ce qu'ils vont en faire ; “et l'autre jeune ?”. Ce à quoi il lui répond ; “Il n'y a rien à en faire ! Demain, c'est la corvée de bois” C'est à cet instant précis, qu'il entre dans un conflit intérieur et commence à réfléchir sur ce qu'il pourrait faire pour sauver le jeune homme. Simone de Beauvoir écrit en 1960 afin d'expliquer son cas au public ; “Qu'il tue lui-même son prisonnier ou qu'il le livre à un tueur, Favrelière sera un assassin” Outré par tous ces événements, il écrit “Je n'en pouvais plus ! Je ne voulais plus rester avec une armée pareille”... Et bien qu'il ne lui reste que cinq mois à ‘tirer’ en tant que rappelé ; il fait le choix de désertir pour sauver son prisonnier mais qu'il doit accompagner... “Avec une balle dans le talon, il n'irait pas loin, il faut que je parte avec lui...” se dit-il.

2- : Le parcours d'un combattant ; De la désertion au ralliement.

« Partir c'est pour moi comme pousser un cri ! » C'est par ces termes qu'il s'exprime sur son état d'âme en franchissant ce pas qui va marquer une rupture définitive avec la barbarie de l'armée à laquelle il n'appartiendrait plus jamais. L'extrait du J.M.O (journal de marche et d'opération) du 8eme RPC (régiment des parachutistes coloniaux) du 26 aout 1956, relate l'évènement dans le détail (Bail et Muelle, 2001, p 78) ; “ à 22h30, le sergent Favrelière, du PC, déserte avec un prisonnier algérien dont il avait la garde ; il emmène un PM Mat 49 et un fusil

Mas36 CR 39. Des véhicules sont immédiatement envoyés en direction du djebel Foua, 5 véhicules pleins phare et un bataillon” (Ageron, 2001, p122) Débute alors, la traversée du désert de Favrelière avec son jeune compagnon algérien. Il se nomme Mohamed Salah Neçir et il a 19 ans. Ce dernier le décrira, cinquante-cinq ans plus tard, comme ayant été “un miracle d’Allah tombé du ciel pour le sauver...” Les deux hommes partent à dix heures du soir, se fauflant, entre les gorges des montagnes, les postes de surveillance et le bataillon lancé à leur poursuite. Accablés par la chaleur écrasante, la soif, la faim, la rudesse du terrain et les blessures de neçir, qui s’aggravent après avoir marché pieds nus durant les trois premiers jours. Neçir dira “Noel m’a soutenu pendant trois jours car je ne pouvais pas marcher sans souliers avec mes blessures aux deux pieds. Puis il a découpé une couverture pour en faire des bandages pour mes pieds et c’est grâce à cela que j’ai pu remarcher le quatrième jour. Je dois la vie à Noel...” Sauf qu’en réalité, c’est à son tour de lui sauver la vie car sans une connaissance parfaite du terrain rocailleux et semi-désertique, ils auraient échoué. Les patrouilles lancées à leur poursuite, interrogent tous les bédouins et les nomades sur leur passage, si bien que toute la région a eu connaissance de l’histoire du français qui a sauvé un “djoundi ”. Durant les premiers jours de marche, ils découvrent le corps méconnaissable du combattant barbu, écrasé contre la roche. Mais un événement plus marquant, va provoquer chez Favrelière, un choc émotionnel qui le marquera durant toute son existence. Et alors qu’ils font la rencontre d’une famille de nomade chez lesquels, ils vont passer un peu de temps, il sympathise avec ses membres et en particulier avec la matriarche ; une vieille femme dont il se prend d’affection et qu’il dit ressembler à sa propre tante et à qui il a offert l’écusson de parachutiste sur son béret. Mais Quelques jours plus tard, trois harkis, supervisés par deux sous-officiers français, arrivent au camp et remarquent l’écusson. Les harkis massacrent en représailles, tous ceux qui se trouvent à l’intérieur de la tente. Nouredine, leur jeune fils, chargé d’apporter les vivres et les nouvelles aux deux hommes qui sont restés cachés non loin de là, se trouve à l’extérieur et assiste, à toute la scène. Favrelière restera convaincu depuis lors, que cette famille a été assassinée à cause de lui. Et c’est en hommage à cet enfant et à sa famille décimée pour l’avoir

accueilli, qu'il prendra le nom de guerre de *Noureddine*, après avoir rallié la révolution.

2 -1 :Noureddine, le djoundi français du djebel Lorsqu'ils parviennent enfin à atteindre dix jours plus tard, Oum el Arayesse, à la frontière tunisienne, on les laisse sans nouvelles, le temps que le FLN fasse les vérifications d'usage. Le colonel Ali Boughezala, surnommé si-Béchir, procède lui-même à l'enquête, bien qu'il soit rassuré quant à l'intégrité de ces arrivants. Il dira ; "l'histoire du déserteur recherché par l'armée française était connue par tout le monde. Elle a été relayée à travers tout le maquis" Ce que confirme Favrelière dans son livre ; "Cette information vient des soldats français qui contribuent paradoxalement à l'héroïsation de ceux qu'ils recherchent" (Favrelière, 1960, p106) Finalement, on leur envoie deux policiers tunisiens, pour les transporter clandestinement jusqu'à Redeyef. Si Béchir, prend sous sa coupe, Noureddine, tel qu'il se fait désormais appeler et après avoir exprimé sa volonté de rejoindre les rangs de l'Armée de libération Nationale. Ainsi change-t-il son uniforme et son béret rouge de parachutiste contre une djellaba, ainsi qu'il écrit : ... "On me fit essayer un pantalon bouffant et une blouse, une cachabilla couleur sable"... (Favrelière, 1960, p20) Il est d'abord déplacé entre le djebel Zarif et le djebel Bouhlal, il passe ensuite quelque temps dans la localité de Meltaoui avant de rejoindre le groupe du commandant Guemoudi Larbi alias Taleb Larbi dont il devient l'ami mais aussi celui du Colonel Amirouche Ait Hamouda. Dans son livre, il raconte le quotidien des 'djounouds', leurs longues marches nocturnes qu'il compare avec celles de ses anciens camarades : "les Paras passaient devant eux pour des chochottes". Il narre les journées rythmées par l'entraînement physique, le maniement des armes, les chants patriotiques. Il décrit leurs habits, leurs armes, leur approvisionnement en nourriture et en munition. À travers les conversations de ces hommes, il découvre la sagacité de leur esprit, l'intelligence que les Français leur refusent, le niveau de leur instruction qui l'étonne même lui. Il constate par ailleurs, qu'une grande fraternité règne parmi les combattants malgré la dureté des conditions de vie dans "le djebel" ainsi qu'avec les villageois. Il écrira en ce sens ; ... "Que le peuple fasse cause commune avec les rebelles, il m'était

arrivé d'en douter ; c'était fini, je ne douterais plus jamais"... (Favrelière, 1960, p 92). L'importance de ce détail réside dans fait qu'il déconstruit la propagande française sur la protection des populations martyrisées par les bandes rebelles au nom d'une Algérie algérienne.

Aux frontières tunisiennes, il fait la rencontre d'un autre Français engagé aux côtés des Algériens : René Vautier, cinéaste militant missionné par Abane Ramdane pour filmer le quotidien des moudjahidines (Hennebelle et Berrah, 1997, p158). Il naîtra de ces séquences filmées ; « Algérie en Flammes » en 1958 ; le film qui constituera les prémices du cinéma révolutionnaire algérien. Le cinéaste citera Favrelière dans son livre, au chapitre « caméra entre deux feux » comme une personne ayant ; ... "préféré désertir plutôt que de laisser assassiner "..." (Vautier, 1998, p141) Les deux hommes se rendent à Tunis afin d'enregistrer un entretien en studio. Mais pour des raisons diplomatiques fragilisées par l'affaire algérienne avec l'état français, les tunisiens refusent d'autoriser l'événement. Plus tard, Vautier publie dans La Tribune du Peuple un article intitulé « Noël nous reviendra ! » ; Qui est un témoignage poignant de son engagement. Le journal est saisi, et Louis Guéry, son rédacteur en chef, est inculpé (VOLTZENLOGEL, 2005, p103). Lors d'un accrochage appuyé par un pilonnage aérien à Chaâbât-el-Gueseb, il est grièvement blessé à la jambe et doit être évacué en urgence des zones de combat. Il est accueilli dans la maison de Bachir Lorbou, surnommé el Ayachi Bachir où il est soigné pendant quarante jours. Après son rétablissement, il repart à nouveau vers la frontière tunisienne où il rejoint le Colonel Amirouche. Et suite à une discussion avec ce dernier qu'il appelle mon « chef et ami », Nouredine lui apprend qu'il a une sœur qui vit aux États-Unis. Le colonel lui propose alors d'y rejoindre Mohammed Yazid et Lakhdar Chandarli pour représenter au mieux la cause algérienne auprès de l'Organisation des Nations Unies. Ayant hésité d'abord, Amirouche le persuade finalement de partir.

2- 2-L'amnistie et la mémoire perdue : Une fois aux États-Unis, il est d'abord harcelé par les agents de la C.I.A, qui le suspectent d'être communiste, et qui enquêtent également sur les liens potentiels de Mohamed Yazid avec l'union soviétique. Ce désagrément ne cesse que

lorsque le bureau d'investigation fédéral, F.B.I intervient, mettant fin à ces contraintes sécuritaires. Dès lors, Noureddine profite de son séjour pour terminer son ouvrage qu'il avait commencé dans les djebels... "Sur le carnet de croquis dans son sac"... (Favrelière, 1960, p97). Il obtiendra après l'indépendance de l'Algérie, une bourse d'études des beaux-arts à Ljubljana en Slovénie d'où il en revient avec un diplôme sur l'histoire de l'art vers une Algérie libre qui le choisi pour diriger le musée d'Alger en1964, à la tête duquel il reste jusqu'à l'année 1966 ; date de son amnistie par les autorités françaises grâce à une lettre émouvante que sa mère, Aimée Favrelière, conseillée par un professeur de la Sorbonne, adresse à Yvonne de Gaule, le 1 mai 1966 :... " plutôt que de devenir criminel de guerre, Noel a désobéi à ses chefs qui finalement ont été comme le général de Gaule l'a dit que des enfants perdus...Il a agi en homme d'honneur et en patriote"... Un an plus tard, il est nommé en tant qu'attaché culturel des affaires étrangères en Yougoslavie, avant d'être à la régie de Renault à Sofia et à Ljubljana de1967 à 1983. Et entre 1983 à 1989, il devient directeur de l'Institut Français de Ljubljana et d'Amman, en Jordanie de 1989 à 1995, jusqu'à ce que la droite politique ne revienne au pouvoir dès 1995, il qu'il se retrouve au chômage. Ainsi, traverseront Noël Favrelière et les anciens d'Algérie les quarante années d'après-guerre, dans le silence le plus total. Les accords d'Évian qui ont amnistié et mis à l'abri du châtiment, les criminels de guerre, engagent les gouvernements des deux états dans une forme de consensus tacite de l'oubli. Ce qui aurait dû avoir pour effet, la cicatrisation de la blessure profonde provoquée par huit années d'un conflit sanglant. Mais la mémoire ne cicatrise pas avec l'oubli. Par conséquent, personne ne pense à écouter ces appelés, personne ne cherche à savoir ce qui s'est réellement passé, et eux-mêmes ne veulent en parler à personne. C'est le cas de Bernard Nicolas, sergent de la 8 -ème Cie du 8eme RIM dans le sud oranais de 1957 à1958, qui se retrouve poussé ; à rompre le silence et à parler sans tabou des interrogatoires sous torture, des « corvées de bois », ainsi que des comportements déshonorants des officiers de carrière. Il est significatif de savoir que les premiers mots qu'il emploi en préambule de son livre-témoignage sont ; ... "après quarante-sept ans de silence"... (Nicolas, 2012, p11).

3- De Silence et de Honte ; L'héritage de l'expérience algérienne. Le silence dans lequel, se sont muré tous ces appelés, n'est pas fortuit : il a ses raisons et dissimule le malaise d'une mémoire enfouie, qu'un dénouement inattendu, qui survient dans les années 2000, va arracher à l'oubli. L'expérience algérienne constitue une cicatrice psychologique pour de nombreux appelés français, les enfermant dans un mutisme quasi absolu à leur retour en France. (Crocq, 1999, p150) Cette attitude généralisée s'explique par les séquelles d'une sale guerre, comme en témoignent les propos de Raymond Bariol: « On y allait pour la pacification et pour remettre de l'ordre, c'est tout, on ne pensait pas qu'on allait se battre! » Sauf que la violence monte très vite en crescendo, transformant ainsi les prétendus « événements d'Algérie » en une véritable guerre. L'état permet à des gouvernements consécutifs, tombés sous l'influence des colons, de couvrir toutes les formes de violences physiques et psychologiques, dont sont les appelés, témoins malgré eux des témoins passifs contraints au silence. Ce mutisme d'après-guerre est orchestré par l'armée française. Jaques Inrep, auteur en 2006 d'un livre-témoignage, préfacé par Vidal-Naquet, intitulé: « Soldat peut être... Tortionnaire jamais ! », dira en ce sens: ... « Au retour, ça a été l'Omerta, on nous a dit de fermer nos gueules » ... Ceci dit, on leur laisse deux options ; se taire ou mentir. C'est ce qui arrive au sergent Alain Dejardin, qui s'apprête à rentrer au pays avec 800 parachutistes depuis le port de Skikda, quand un officier du renseignement les rassemble tous sur la passerelle du bateau pour cette ultime consigne : ... « À votre retour au pays, ne dites pas que vous avez fait la guerre, mais dites que vous avez fait la pacification ! » Ainsi, le mensonge doit continuer. Certains appelés rapportent qu'on leur a dit de « *la boucler* ». D'autres se sont murés dans le silence et dans les non-dits. L'armée, quant à elle, veille à garder le secret sur ses dérives et sur les actions compromettantes de ses membres. La guerre d'Algérie devient taboue ou bien ; ... « traitée sur le mode de traumatisme dont on n'ose pas parler » ... (Capone, 2022, p216). Considérant qu'il n'y a pas eu officiellement de guerre, il ne pouvait donc y avoir eu de traumatismes ni de séquelles. Mais les témoignages sont là ; tels ceux de Jaques Inrep qui déclare être resté « psycho traumatisé jusqu'à aujourd'hui » à cause de la torture qu'il observe au

DOP et au CRA (centre de renseignement et d'action) de Batna. Comme chauffeur de jeep, il y emmène régulièrement des prisonniers se faire torturer (Jaques Inrep, 2006, p39). Louis Crocp décrit cet état de ; « Névrose de Guérilla » manifestée par ; “un climat « névrogène », des symptômes proches de l'ancienne nostalgie, ainsi que la culpabilité et la tendance à l'alcoololo-dépendance des sujets témoins ou acteurs d'exactions” (Sabine Morgan, 2012, p37) Il est clair que les appelés n'ont pas choisi ce silence, il s'est imposé à eux ; soit par loyauté envers l'État ou l'armée, soit pour protéger leurs camarades ou par la honte ressentie. Cette honte omniprésente est perceptible dans tous les récits, entretiens et témoignages des anciens appelés d'Algérie même si, par pudeur, le mot n'est quasiment jamais prononcé. De retour à la Rochelle après son amnistie en aout 1966, Noel Favrelière, demande à un ami d'organiser des retrouvailles avec ses camarades d'Algérie. Et ce dernier qui est gêné par sa requête, lui apprend alors : “Mais eux ne veulent pas te revoir. Ils ont honte ! Toi, tu as réagi, eux ne l'ont pas fait.”...Il est à noter que ce sentiment ne touche pas uniquement les appelés. Le cas du colonel Jacques Allaire est particulièrement notable. Après s'être distingué durant la bataille d'Alger par l'arrestation de Larbi Ben M'hidi, le 23 février 1957, pour lequel, d'ailleurs, il fait preuve de beaucoup de respect ; il se trouve contraint de le remettre aux éléments d'Aussaresses même s'il devine que Ben M'Hidi , n'allait pas en revenir. Ses paroles le démontrent ; ...“je suis catholique, pratiquant et j'ai mis deux ans avant de pouvoir rentrer dans une église. Il est évident que j'ai eu beaucoup, beaucoup d'état d'âme. C'est très difficile sur le plan moral”...Allaire n'a pas été rangé seulement par le remord, il avait bel et bien honte. Il poursuit ensuite : “je ne pense pas avoir perdu mon honneur en Algérie mais disons, que j'ai perdu un peu de mon âme !”

3-1: Guerre dévoilée ; Crimes révélés.L'officialisation en 1999 du terme « guerre d'Algérie » est considérée comme un événement déclencheur pour les diverses implications qu'elle impose. Néanmoins, l'élément catalyseur, survient avec la parution dans le journal Le Monde du 20 juin 2000, de l'article de la Journaliste d'investigation, Florence Beaugé sur le récit de Louissette Ighilariz, militante algérienne torturée dans les bureaux de la 10eme division Parachutiste dans les hauteurs du val Hydra à Alger en

1957(Beaugé,2005, p7). Alors que Bigeard dément l'affaire en bloc, le général Massu réagit le 21 juin, sur la radio de France Inter, puis, le 22 juin 2000 dans un article du Monde où il évoque ses remords..."Quand je repense à l'Algérie, cela me désole"... Un jour avant la parution de son article, Le Monde publie un second entretien avec Massu, le 22 novembre 2000, dans lequel, il tiendra ces déclarations ; prémices d'un véritable scandale d'état, qui sera largement relayé par la presse nationale et internationale ;..."Mais j'ai dit et reconnu que la torture était généralisée en Algérie ! elle a ensuite été institutionnalisée avec la création des CCI (centres de coordination interarmées) et des DOP (dispositifs opérationnels de protection), et institutionnaliser la torture, je pense que c'est pire que tout ! Mais je n'y suis pour rien !"..." Et en date du 23 novembre 2000, Le Monde publie les révélations choquantes du général Aussaresses qui confirme, à l'âge de 82 ans, cette pratique institutionnalisée de la torture et des exécutions sommaires, comme celles des 4000 "manquants" en moins d'un an, sur le chiffre total de 24.000 assignés à résidence, que Paul Teitgen maintien durant toutes ses interventions, mais que les historiens tels que Stora et d'autres, feront redescendre à 3022. Mais Aussaresses ne semble pas contester ces chiffres. Loin de là, il dira froidement ; ..."Teitgen dit qu'il manque 4000... Mais qu'il en manque 3000 ou 4000, cela ne m'empêche pas de dormir"..." Il apparaît le jour même dans journal de 20 heures, sur France 2, où il réitère ses confessions avec regrets dit-il, mais sans remords.

Durant ce journal du 20 heures sur le thème de la torture en Algérie, apparaît en seconde partie, le témoignage de Noël Favrelière que France 2 télévision, choisi de diffuser en le présentant comme étant celui d'un appelé qui fut conduit à désertier. Après quelques rares apparitions qu'il fait, à l'instar de l'émission engagée de 1973," Français si vous savez !" Favrelière ne réapparaît plus dans les médias, s'étant installé, définitivement à Ljubljana après sa retraite en 1999. Mais l'affaire de la torture ayant à nouveau éclatée et tout le déballage médiatique qui s'en suit autour, font qu'on commence à l'inviter plus souvent. En effet, Aussaresses, fait reparler de lui avec la publication du 3 mai 2001, de son tristement célèbre ; "Services Spéciaux ; 1955-1957." Il apparaît le jour même, dans le journal de 20 heures sur France2, pour parler de son livre dans lequel, il signe et persiste dans ses confessions faites six mois auparavant, et toujours sans remords. Loin de considérer ce livre comme

un Mea Culpa, le présentateur Claude Sérillon en dira qu'il "ressemble à des aveux d'assassin !". Le président Chirac se déclare être horrifié par les propos de ce vieux général qui se retrouve, dès le lendemain du 4 mai 2001, déchu de sa légion d'honneur. Florence Beaugé en déduit, qu'il l'a été, non pas pour ce qu'il avait fait, mais pour ce qu'il avait dit ! Cependant, la publication de ces confessions, ne va pas uniquement ouvrir la voie à un débat public en France ; Mais elle va libérer la parole.

3-2 : Quand la mémoire force l'histoire. Le 21 Mai 2001, Favrelière est sollicité par France2 télévision, mais cette fois comme intervenant dans l'émission Mots croisés ; spéciale guerre d'Algérie, où il est convié à un débat thématique consacré à la position de la France 40 ans après la guerre d'Algérie. Mais la question qui y est soulevée le plus, est celle de la repentance et si la France doit demander pardon à l'Algérie ou doit-elle n'envisager que le devoir de mémoire. Mais après avoir achevé son intervention sur la corvée de bois et l'exécution du prisonnier balancé d'un hélicoptère, il est aussitôt, pris à parti par deux intervenants qui s'accordent à le discréditer publiquement, en l'occurrence ; Philippe Novion, secrétaire générale d'une association de pieds noirs et Louis le Borgne, un général en retraite. Novion s'en prend d'emblée au sens de l'honneur chez Favrelière, en disant avoir été "élevé dans une autre conception de l'honneur que la sienne", avant de s'adresser à l'assistance, avec un ton plus élevé, pour dire ; "ce que le gens ne savent pas, c'est qu'il avait déserté avec les armes et qu'il était parti avec ,mais il est revenu pour combattre les siens"... avant de conclure par ; "quand on est soldat, on ne déserte pas les armes à la main et on ne se retourne pas contre les siens". S'ensuit alors la prise de parole, tout aussi véhémement et accusatrice du général le Borgne, devant les téléspectateurs français à une heure de grande écoute, et qui avance que son histoire est complètement fautive, selon la version qui lui a été rapportée par de son ami et ancien chef ; le capitaine Louis Bole du Chaumont. Personnage qu'il désigne clairement avant de conclure ses invectives par l'affirmation qu'il ne s'agit que d'une fuite et..."Qu'un déserteur reste un déserteur"...Mais contrairement, à son émotivité que nous retrouvons tout au long de son parcours, Favrelière, comme s'il s'y était préparé, reste stoïque bien que paraissant affligé par ce déchainement haineux

contre sa personne. En réponse à ses détracteurs, il dira plus tard : ...“je n’ai pas déserté, je n’ai pas trahi, je me suis rallié à une cause qui me semblait juste”...Pour avoir été accusé de lâcheté et de trahison, il a dû s’accommoder de ce genre de diatribes tout au long de sa vie. Simone de Beauvoir qui le rencontre à Paris lors de la visite clandestine qu’il a effectué en 1963, avait écrit dans un article du “Monde” à l’époque de la parution de “désert à l’aube”, que celui qui prend la décision de désert, doit avoir ; ...“la force de supporter qu’on le traite de lâche et de déserteur”...Ce que conforte Nils Andersson à ce propos: ...“Refuser le recours à la gégène et à la corvée de bois demande une conscience élevée et du courage”...“et cette conscience et ce courage furent ceux de Noel Favrelière”... (Niels Anderson, 2013, p97) Benjamin Stora, également présent dans ce débat qui prend la mauvaise tournure *du règlement de comptes* et de la mise en accusation publique, dira « *que les tensions sur ce plateau illustrent parfaitement la difficulté de passer de la mémoire à l’histoire* ». Par ailleurs, il faut préciser que Claude le Borgne bénéficie d’une notoriété certaine dans les cercles militaires, notamment grâce à ses 52 articles publiés dans la revue de la défense nationale (RDN) et à ses nombreux ouvrages et qu’il fait partie des incontournables de l’institution militaire, qui en connaissent les dérives mais qui ne les reconnaissent pas. Il s’attaque dans la gazette de l’association des écrivains combattants à la publication du livre de Stora ; “Alger:1954-1962, lettres, carnets et récits des français et des algériens dans la guerre d’Algérie” contre lequel, il ira jusqu’à mettre en garde les lecteurs qu’il conseille de le lire avec discernement ou pas du tout, ajoutant que ...« il ne doit pas être mis dans toutes les mains »... et ce, pour la simple raison, écrit-il, que Stora ; “...y fit l’éloge de Noel Favrelière”...(le Borgne,2013,p6) Pierre Vidal-Naquet quant à lui, vient employer, en défendant son ami Favrelière, la métaphore selon laquelle ; ...“Le borgne ne peut être qu’aveugle”...

On verra à l’occasion du débat suscité, émerger l’archétype du réactionnaire colonial, recourant dans son argumentaire à la stratégie discursive d’inversion des responsabilités. Notons aussi que depuis la parution des confessions d’aussaresses, une machine médiatique a été activée, visant à taire les voix des justes et à étouffer dans l’œuf toute

notion de repentance ou de devoir de mémoire. Une stratégie est élaborée pour empêcher toute accusation ou remise en question du passé colonial. S'opère alors une « *dichotomie qui a donné lieu à un blocage épistémologique* » qui apparaît suite à l'engagement de révisionnistes fanatiques dans une véritable contre-offensive de l'histoire contre la mémoire (Sébastien Ledoux, 2017, p113). Les publications d'ouvrages destinés à semer le doute, se multiplient à dessein d'imposer un récit alternatif pour légitimer leurs contre-vérités. C'est dans ce cadre que 33 officiers de réserve et quelques généraux en retraite, dont Hélié Denoix de Saint-Marc, coécrivent en décembre 2001 : « *Le Livre blanc de l'armée française en Algérie* ». Recueil improvisé par ces défenseurs de l'armée française qui ambitionnent d'ouvrir un débat contradictoire. Désormais, les réfractaires à la repentance ne se contentent plus de déconstruire les témoignages des appelés : ils activent dans le contre-récit qui vise à relativiser, voire à banaliser la violence de l'armée française, en mettant en avant la brutalité de la révolution algérienne, pour exposer, comme argument central, le massacre des harkis. Cette construction discursive de la légitimité aboutit finalement à la promulgation de la loi du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et la contribution nationale en faveur des Français rapatriés d'Algérie. Toutefois, la démarche politique, censée clore tous débats, produit l'effet inverse, car elle soulève un tollé populaire de l'autre côté de la méditerranée, ravivant les blessures historiques entre les deux pays. En partie à cause de son article 2 qui passe pour être une provocation mémorielle, et qui stipule que : ... « La nation associe les rapatriés d'Afrique du Nord, les personnes disparues et les populations civiles victimes de massacres ou d'exactions commis durant la guerre d'Algérie et après le 19 mars 1962 en violation des accords d'Evian » ... Des historiens comme que Gilbert Meynier, Lucette Valensi et d'autres, ne restent pas en marge. Ils signent une pétition collective contre cette loi qui doit être abrogée ; ... « Parce que, en ne retenant que le « rôle positif » de la colonisation, elle impose un mensonge officiel sur des crimes, sur des massacres allant parfois jusqu'au génocide » ... ainsi que pour sa glorification des bienfaits civilisationnels de la colonisation (Bertrand, 2006, p185).

Favrelière ressent cette volteface intellectuelle, ainsi que la régression des valeurs humanistes qui s'opère peu à peu. Aussi, décide-t-il de rester en Slovénie, à l'écart des tensions mémorielles et des controverses qui minent le paysage à la fois politique, culturel et social. Mais à l'été 2011, il exprime le souhait de revoir l'Algérie. L'avocat Messaoud Benmeki, assisté de de l'ancien chef de Noël, le colonel si béchir, obtiennent l'aval des autorités algériennes et organisent son déplacement. Le 1er juillet 2011, Nouredine revient là où tout a commencé, 55 ans auparavant. C'est à Oued Souf que se déroulent les retrouvailles : sur les lieux mêmes de sa désertion, ou il revoit, plus d'un demi-siècle plus tard, Mohamed Néçir. Le ministre d des Moudjahidines et des ayant droits lui remet son extrait d'enregistrement en tant que moudjahid pour la période allant de 1956 à 1962, et l'honore de la médaille des anciens combattants de l'Armée de Libération Nationale. Et le 5 juillet, jour de la fête de l'Indépendance, il se recueille au cimetière des Martyrs de la révolution, entouré de ses frères d'armes avant de quitter l'Algérie pour la dernière fois. Souffrant d'un Alzheimer au cours des dernières années de sa vie, il s'éteint dans la nuit du 11 novembre 2017 à Ljubljana, à l'âge de 83 ans.

Ainsi meurt Noël Favrelière dit Nouredine ; Un juste d'Algérie (Hamrouni, 2015, p74).

-Conclusion :

En définitive, et quelques soient les efforts consentis par les historiens de part et d'autre, pour l'écriture d'une histoire commune, sans déni ni travestissement de la vérité ; rien n'aboutit. L'Algérie est accusée de s'exercer à une rente mémorielle et la France officielle, ne veut pas assumer son passé. Car même si le récit historique demeure en constante évolution, certaines leçons du passé sont considérées comme universelles et intemporelles. Et quand des bourreaux et des acteurs survivants d'un conflit encore présent dans les mémoires, adoptent une posture victimaire, tout dialogue abouti à une impasse dialectique. Compte tenu que cette posture néo-négationniste tend à nier, ou à relativiser, en dehors du cadre du nazisme, les crimes de guerre perpétrés dans le contexte colonial. Il va sans dire que ce déni historique ou que cette optique relativiste est accentuée par la radicalisation de la société française, suite

à une succession de crises d'ordre moral, social et identitaire, survenant surtout dans un contexte international trouble, où la mémoire est menacée par le réel "risque de confondre vérité historique et vérité d'état" (Claude Liauzu, 1999, p 126). Pierre Nora écrit ; ... "l'histoire s'écrit désormais sous les pressions des mémoires collectives"... (Hédi Saidi, 2007, p 20). Il faut noter néanmoins, que dans le cas de la guerre d'Algérie, il existe plusieurs mémoires qui ne partagent pas forcément la même histoire. Il ne fait aucun doute que la guerre de libération et par extension, l'Histoire de la colonisation, ainsi instrumentalisée par des forces politiques et sociales, aboutisse aujourd'hui, à une guerre des mémoires. L'exemple frappant qui illustre ce phénomène naissant, reste celui du lynchage médiatique que subi le journaliste Jean-Michel Apathie à l'issue de sa chronique du 25 mai 2025 sur RTL, où il déclare que « *la France a fait des centaines d'Oradour-sur-Glane en Algérie* ». Sachant que le massacre de 643 villageois en 1944, reste un acte isolé des nazis en France, comparé au carnage seulement un an plus tard, de milliers d'algériens que font les Français, à Sétif, Guelma et Kherata, sans omettre les « enfumades » du XIX^e siècle, les massacres de Philippeville en 1955 qui font 10.000 victimes pour n'en citer que ceux-là. Des faits historiquement avérés et documentés, qui sont néanmoins contestés et par des journalistes français comme ; *'affligeants, consternants, aberrants et stupides'* Cette attitude quasi globale des médias ne relève nullement d'une ignorance historique, mais d'une manœuvre programmée à dessein de fournir de fausses informations pour à influencer les décisions des citoyens. "Ces altérations trouvant leur origine dans une démarche volontaire, dont l'objectif est de ; Tromper." (Gouthière, 2017, p271) Mais le plus alarmant dans cette fausse polémique, consiste dans les réactions et propos de la droite politique qui dénonce ; la « *falsification de l'histoire* ». Le président du rassemblement national cite « *une insulte à tous les rapatriés d'Algérie* ». Quand un député de l'union des droites évoque une ; « *propagande indigéniste* ». Ces exemples donnés, viennent confirmer qu'une classe politique émergente, à idéologie coloniale, fasciste et raciste par essence, n'aspire pas uniquement au blocage de l'histoire, mais elle contribue à l'émergence d'un faux souvenir collectif (De Vito, 2009, p686). La mémoire algérienne n'ayant plus d'alliés aussi

virulents, engagés et déterminés que l'élite des 121 aujourd'hui disparue, il devient alors vital de reprendre la quête mémorielle à sa source: En ce sens où historiens et chercheurs algériens se retrouvent dans l'obligation ; d'enquêter, de rechercher, d'analyser et d'écrire dans la langue de l'ancien colonisateur, sans aucune autre forme de considération que la nécessité d'exhumer les ouvrages français sur un colonialisme centenaire à l'effet d'en comprendre les différents tenants et aboutissants, pour mieux corriger l'ignorance collective (Latané et Darley, 1968, p215) de ce qu'a été l'Algérie Française. La nécessité d'une immersion scientifique dans l'historiographie coloniale, en est prouvée par Jean-Michel Apathie lui-même, qui sans être historien de métier, réussi à défrayer la chronique en relatant publiquement la vérité qu'il dit simplement avoir lu ;...“J'ai lu ! J'ai lu beaucoup de chose ! Et ce que j'ai lu ? M'a horrifié !”...Un autre exemple, plus flagrant encore sur ce déni actuel de l'histoire, réside dans la déprogrammation par France TV d'une émission qui est initialement prévue pour le 15 mars 2025 sur France5. Cosigné par l'historien Christophe Lafaye de l'université d'Aix-Marseille et Claire Billet, le documentaire de 53 minutes intitulé « Algérie : Section armes spéciales », traite de l'usage à grande échelle, par l'armée française, de gaz chimiques interdits contre les combattants de l'armée de libération qui se réfugient dans des grottes du nord-est du Sahara algérien et qui se font exterminer comme leurs ancêtres lors des « enfumades » de 1844 et 1845. Ce qui constitue incontestablement, un crime de guerre. Sachant que sa diffusion aurait mis fin à la polémique des « *centaines d'Oradour-sur-Glane fait par la France en Algérie* », en même temps qu'elle aurait pu ressortir le grand public français de l'état de désinformation dans lequel on s'efforce de le garder ; Cette forme de censure exercée par les lobbies de l'audiovisuel, illustre parfaitement la régression actuelle de la politique française, qui semble replonger dans les réflexes de son passé colonial, comme lorsque l'éditeur du journal « L'Humanité » censuré, explique en 1958 que : ...“le refus de voir la vérité révélée se traduit par la censure de livres et de journaux !”...Mais le mensonge médiatique n'a qu'une courte durée de vie et donc, il ne peut occulter la vérité trop longtemps car...“il est souvent trahi par ses propres stratégies de dissimulation”...(Denis et Bertin-Maghit, 2010, p37). Or, il semblerait que

ces stratagèmes de diversion ne soient utilisés qu’afin de gagner le temps devant servir à des agendas politiques. Il apparait donc dans ce contexte, que le passage de la mémoire à l’Histoire, est difficile, voire compromis, tant que la mémoire se conjugue au plurielle et que l’Histoire reste une affaire de politique et de pouvoir. Car qu’il s’agisse d’une régression des valeurs ou d’une mutation des cadres moraux, le passé colonial, loin de s’effacer, continue d’entraver l’élan des peuples vers l’avenir...“ Sachant que nos histoires sont les piliers de nos identités”... selon Paul Ricœur (Mougenot, 2011, p23) ; il convient de dire que l’histoire décriée constitue une source de perturbation identitaire, aussi bien pour les mémoires des colonisés que des colonisateurs. Il y a lieu de conclure à cet effet, que prospecter et puiser dans les documents et les archives pour en dévoiler la vérité par la voix des historiens est certes essentiel mais ne suffit plus : il faut des voix des politiciens pour l’imposer.

Bibliographie :

- 1- Stora, B. (2000). Interrogation de la banque de données, collection Limag, Références de livres, recueils et travaux universitaires, août 2000.
- 2- Stora, B. (2005). Les Mots de la guerre. Toulouse : Presses université du Mirail.
- 3- Mathias, G. (1998). Les Sections administratives spécialisées en Algérie : entre idéal et réalité (1955-1962). Paris : L’Harmattan.
- 4- Maspero, F. (1961). Le Droit à l’insoumission : le dossier des 121. Paris : Maspero, coll. « Cahiers libres ».
- 5- Simonin, A. (1988). « Les Éditions de Minuit et les Éditions du Seuil : deux stratégies éditoriales face à la guerre d’Algérie ». Bulletins de l’Institut d’Histoire du Temps Présent.
- 6- Favrelière, N. (1960). Le Désert à l’aube. Paris, éditions de Minuit.
- 7- Valensi, L., & Dayan Rosenman, A. (2004). La Guerre d’Algérie dans la mémoire et l’imaginaire. Paris : Éditions Bouchène.
- 8- Sacriste, F. (2022). Les Camps de regroupement en Algérie : une histoire des déplacements forcés (1954-1962) Paris, Presses des Sciences.
- 9- Cornaton, M. (1998). Camps de regroupement de la guerre d’Algérie. Paris : L’Harmattan.
- 10- Robert, H. et Robert, J.-M. (2022). Journal d’un pacificateur : dans les coulisses de l’État français (1959-1976). Paris : Max Milo Éditions.
- 11- Bourdieu, P et Sayad, A. (1964). Le Déracinement : crise de l’agriculture traditionnelle en Algérie. Paris : Les Éditions de Minuit.

- 12- Rocard, M. (2003). Rapport sur les camps de regroupements, et autres textes sur la guerre d'Algérie. Paris : Éditions Mille et Une Nuits.
- 13- Guy Pervillé, 1996, La génération de la résistance face à la guerre d'Algérie, in ; François Marcot et Janine Ponty, La Résistance et les Français, lutte armée et maquis : colloque international de Besançon 15-17 juin 1996.
- 14- Elsenhaus, H. (s.d.). La Guerre d'Algérie 1954-1962 : la transition d'une France à l'autre ; passage à la IV^e République.
- 15- Meynier, G. (2002). Histoire intérieure du FLN : 1954-1962. Paris : Fayard. → Cité in Stora, B. (2005). Les Mots de la guerre. Toulouse : Presses du Mirail.
- 16- Kele, M. (2013). Cinq figures d'émancipation algérienne : des modèles pour un renouveau des rapports franco-algériens. Paris : IME-Karthala-Publisud, p. 42.
- 17- Robin, M.-M. (2008). Escadrons de la mort : L'école française. La torture, l'arme de la guerre subversive.
- 18- Gaucher, R. (1974) Histoire secrète du parti communiste, Paris, Albin Michel.
- 19- Sirinelli, J.-F. (1991). « Guerre d'Algérie, guerre de pétitions ? ». In Rioux, J.-P. & Sirinelli, F. (dir.), La guerre d'Algérie et les intellectuels français. Bruxelles : Complexe, coll. « Questions au XX^e siècle », n° 26, pp. 290-295..
- 20- Thénault, S. (2013). « Justice et droit d'exception en guerre d'Algérie » (1954-1962) . Les Cahiers de la justice, vol. 2, n° 2.
- 21- Lepage, J.-M. (2007). « Le Tonkin, laboratoire de la “pacification” en Indochine ? ». Revue Historique des Armées, n° 248.
- 22- Quemeneur, T. (2007). Une guerre sans “non” ? Insoumissions, refus d'obéissance et désertions de soldats français pendant la guerre d'Algérie (1954-1962). Thèse de doctorat pour l'obtention du diplôme de doctorat en Histoire. Université Paris VIII, Saint-Denis.
- 23- Boggio, P. (1993). Boris Vian. Paris : Flammarion.
- 24- Coppin, M. (2012). La Côte d'Opale en guerre d'Algérie 1954-1962. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- 25- Hamon, H., & Rotman, P. (1982). Les porteurs de valise : la résistance française à la guerre d'Algérie. Paris : Le Seuil, coll. « Points Histoire », n°59. → Cité in L'Humanité, 30 septembre 1960, p. 28.
- 26- Quemeneur, T. (2009). « Guerre d'Algérie : les insoumis ». Revue Histoire, n° 338, janvier 2009.
- 27- Stora, B. (2010). « Le massacre du 20 août 1955 : récit historique, bilan historiographique ». Réflexions Historiques, vol. 36, n°2 (1er juin).

- 28- Février, P.-A. (1960). Journal et correspondance, p. 52. In Guillon, J.-M. (2006). Paul-Albert Février, un historien dans l'Algérie en guerre. Engagement chrétien (1959-1962) (préface de pierre Vidal-Naquet). Paris : Éditions du Cerf.
- 29- Bail, R. & Muelle, R. (2001). Appelés en Algérie. Préface du général Galois. Paris : Trésor du Patrimoine, Coll. Reportages de guerre.
- 30- Agéron, C.R., Jaufret, J.C. & Vaisse, M. (2001). Militaires et guérillas dans la guerre d'Algérie. Bruxelles : Éditions Complexe.
- Hennebelle, G. & Berrah, M. (1997). Guerre d'Algérie à l'écran. Corbet.
- 31- Hennebelle, G. & Berrah, M. (1997). Guerre d'Algérie à l'écran. Edition Corbet.
- 32- Vautier, R. (1998). Caméra citoyenne. Angoulême : Apogée.
- 33- Voltzenlogel, T. (2005). "Un morceau de caméra dans la tête" : « Esthétique des films anticolonialistes de René Vautier ». La Revue Décadrages : cinéma à travers champs, n°29-30.
- 34- Nicolas, Bernard. (2012). Passé sous silence. Paris : LHarmattan.
- 35- Crocq, L. (1999). Traumatisme psychique de guerre. Paris : Odile Jacob.
- 36- Carine, Caponne (2022) Aux frontières du langage, presses du Septentrion
- 37- Inrep, Jacques. (2006). « Soldat peut-être...Tortionnaire, jamais ! » Lanrodec: Scripta.
- 38- Morgan, S. (2012). L'état de stress post-traumatique : diagnostic, prise en charge et réflexions sur les facteurs prédictifs. Paris : Mon Petit Éditeur.
- 39- Branche, R. (2006), ombre et lumière sur la guerre d'Algerie (1962-2005) « Revue d'idées Controverses », n°2, juin.
- 40- Beaugé, F. (2005). Algérie : une guerre sans gloire. Paris : Calmann-Lévy.
- 41- Jean-Luc Einaudi. (2002). "Jean-Luc Einaudi". In Tomas Ferenczi (dir.), Devoir de mémoire, droit à l'oubli ? Bruxelles : Éditions Complexe.
- 42- Niels Andersen. (2013). "Les résistances à la guerre d'Algérie". Savoir/Agir, n°21, 3^e trimestre 2013.
- 43- Claude Le Borgne. (2013). "Écrivains combattants". Gazette de l'A.E.C., n°126, février 2013, p. 6.
- 44- Sébastien Ledoux. (2017). "La Mémoire, mauvais objet de l'histoire". Revue d'histoire, n°133, janvier-mars 2017. Le Vingtième Siècle.

- 45- Michel De Jaeghere (dir.). (2001). Le Livre blanc de l'armée française en Algérie. Paris : Éditions Contretemps.
- 46- Azoulaye, P. (1980). La Nostalgie française. Paris : E. Baschet.
- 47- Bertrand, R. (2006). Mémoires d'empire : la controverse autour du fait colonial. Paris : Éditions Croquant.
- 48- Hassiba Hamrouni. (2015). "Noël Favrelière, un déserteur devenu héros et Noël Favrelière 'un juste d'Algérie'" in *Mémoria*, n°40, oct 2015.
- 49- Liauzu, C. (1999). La société française face au racisme, de la Révolution à nos jours. Paris : Éditions Complexe.
- 50- Saidi, H. (2007). Mémoire de l'immigration et histoire coloniale. Paris, édition L'Harmattan.
- 51- Gouthière, F. (2017). Santé, science : doit-on tout gober ? Paris , édition Belin.
- 52- DeVito, S, Cubelli, R. et Della Sala, S. (2009). « Les représentations collectives suscitent de faux souvenirs ». *Cortex*, vol. 45, n°5 (mai).
- 53- Latané, B. et Darley, J. (1968). « Group inhibition of bystander intervention in emergencies ». *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 10.
- 54- Denis, S. et Bertin-Maghit, J.-P. (2010). L'insurrection médiatique : médias, histoire et documentaire dans le cinéma de Peter Watkins. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux.
- 55- Ricœur, P. cité in Catherine Mougenot (2011). « Raconter le paysage de la recherche : chapitre "La force du récit" ». In *Indiscipline* (coll. OUAE).
- 56- Hamon, H. & Rotman, P. (1982). Les porteurs de valises : la résistance française à la guerre d'Algérie. Paris : Le Seuil, coll. « Points d'Histoire », n° 59, cité in *L'Human*
- 57- ité, 30 septembre 1960.